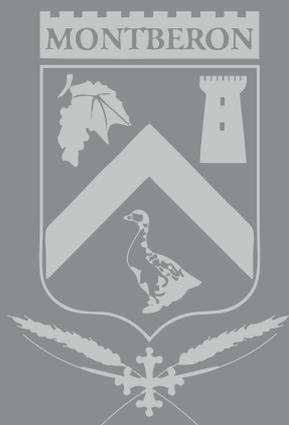


Montberon

8 ▸ AVRIL 2017

infos



Informations municipales.....	3 → 8
Vie quotidienne	9 → 12
Vie associative	13 → 21
Social.....	22 → 23
Conseils municipaux.....	23
Enfance/ Jeunesse	24 → 26
État civil.....	27
Agenda	28

Édito



En 2014, une majorité de Montberonnais nous a fait confiance pour porter le développement de la commune.

Nous nous étions aussi engagés à la plus grande transparence. À cette moitié de mandat, moment symbolique, je souhaite vous réaffirmer toute la passion et l'énergie qui nous animent à faire vivre notre commune.

Dans un environnement économique et politique évoluant très rapidement, notre commune, associée à nos collègues de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue, a su tirer sa carte du jeu. La fiscalité ménage n'a pas augmenté cette année encore et, pour la troisième année consécutive, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a diminué.

Nous avons su aussi, mobiliser le maximum de subventions et je tiens à remercier notre directeur des services pour sa pugnacité et son abnégation au service de nous tous.

C'est dans un esprit de solidarité permanente que nous développons notre projet, des écoliers

aux plus anciens de la commune, nous nous efforçons d'écouter et d'apporter les meilleures solutions pour une plus grande qualité de vie à Montberon.

Voir grand pour les enfants

Les mêmes droits à l'éducation et à l'épanouissement personnel pour tous les enfants !

Dans une « petite » commune comme Montberon, cette volonté se décline dans les écoles et sur les temps d'accueil périscolaire. Grâce à de nouveaux équipements informatiques pour toutes les classes élémentaires, nous sommes sur le point de devenir une école numérique.

Une démarche participative pour notre futur PLU

Nous avons pour ambition d'écrire ensemble le Montberon de demain.

Accès au haut débit

Petit à petit le projet se dessine. Encore un peu de patience, la fibre nous rattrape.

Projet cœur de ville

Un bureau d'étude a été désigné en mars, les études vont commencer. Nous avons déjà échangé sur ce sujet, commun à tous, avec le groupe de Montberonnais volontaires.

Bien vivre à Montberon avec nos associations, un soutien sans faille

Le forum des associations, moment phare d'une vie associative dynamique, a été totalement repensé.

La Municipalité apporte un soutien multiforme :

- Financier avec un budget de subventions stable.
- Matériel et humain : salles, chaises, tables, électricité, barrières...

L'activité municipale est riche, intense et tellement passionnante. Cette passion, indestructible, est au service de ces quelques mots :

« Nous construisons ensemble, la ville qui nous rassemble. »

Cordialement,
Thierry SAVIGNY

RÉFORME DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le **7 mars**, les Haut-Garonnais demandeurs d'une carte nationale d'identité (CNI) ne se rendent plus, pour la majorité d'entre eux, à la mairie de la commune de leur domicile mais dans une des 25 mairies équipées d'une borne destinée à relever leurs empreintes biométriques nécessaires à l'établissement de leur carte.

La Préfecture de la Haute-Garonne a déterminé la **liste des mairies concernées** qui correspond aux communes désignées pour réaliser les passeports biométriques. La France compte ainsi près de 2 000 communes équipées.

Les données personnelles biométriques et d'état civil de près de 60 millions de personnes sont désormais rassemblées dans un fichier national unique nommé « Titres électroniques sécurisés » (TES). Ce fichier réunit le fichier TES actuellement consacré aux passeports et le fichier national de gestion réservé aux CNI. Un arrêté du 9 février 2017 en application du décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 précise la mise en œuvre de la réforme selon les départements.

Les administrés peuvent également effectuer une pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ils n'ont ainsi plus à renseigner le formulaire papier au guichet de la mairie. Pour cela, ils doivent créer un compte personnel sur le site

www.predemande-cni.ants.gouv.fr
À l'occasion d'une question d'actualité posée au Sénat le 2 décembre 2016 (quest. n° 1066G), M. Jean-Michel BAYLET, ministre de

l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, a précisé que la dotation versée pour les titres sécurisés, qui était de 19 millions d'euros au titre des seuls passeports, sera augmentée de 13,5 millions d'euros. En outre, une indemnisation supplémentaire de 4 millions d'euros a été accordée aux communes les plus sollicitées. Au total, la dotation s'élèvera donc à 36,5 millions d'euros.

Une subvention sera également versée aux communes qui accueilleront pour la première fois un dispositif de recueil. Près de 230 équipements nouveaux de ce type seront déployés.

Afin de maintenir un lien entre les administrés et les services publics, 100 dispositifs de recueil mobiles supplémentaires seront déployés sur le territoire. Ensuite, toutes les communes volontaires pourront proposer un nouveau service d'aide à la demande de titres : en disposant d'un équipement informatique de base, elles pourront permettre à l'usager de déposer en mairie une pré-demande de CNI.

En Haute-Garonne, la demande peut être déposée auprès de l'une des 25 communes équipées d'une station de relevé biométrique.

Voici les plus proches de nous : Balma, Blagnac, Castelginest, Fronton, Grenade, Lanta, L'Union, Montastruc la Conseillère. À Toulouse : Capitole et mairies annexes de Bellefontaine, Bonnefoy, Croix Daurade, Desbals, Lafourquette, Lalande, Lardenne, Minimes, Ormeaux, Pont des Demoiselles, Roseraie, Saint Cyprien, Saint Roch.

La réforme des cartes nationales d'identité est entrée en vigueur le 7 mars 2017 dans le département de la Haute-Garonne

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



1^{er} tour le 23 avril
2^e tour le 7 mai 2017

Bureaux de vote ouverts de 8h à 19h

N'oubliez pas votre pièce d'identité !



Jeudi 2 février s'est tenue, en salle du Conseil municipal, une séance de citoyenneté pour les élèves de CM2



ÉCOLE DE MONTBERON

Les enfants ont été accueillis par la société d'entraide des membres de la légion d'honneur, M. le Maire, et Mme MIROUX, adjointe à l'éducation. Après avoir pris connaissance du fonctionnement d'une municipalité, du rôle d'un député, d'un maire et des symboles de la République, les enfants ont pu assaillir leurs invités de questions ! Puis les « Chevaliers » ont décrit l'histoire de la légion d'honneur. Cette séance s'est clôturée par la remise fictive d'une médaille à l'élève (fille et garçon) le plus représentatif de sa classe. Par ailleurs, ainsi que nous l'avions annoncé dans une précédente édition, notre groupe scolaire a résolument pris le chemin de la modernisation ! Depuis les vacances de février, l'école élémentaire devient véritablement une « école numérique » ! Chaque classe dispose dorénavant d'un tableau blanc inter-

actif, avec vidéo projecteur. L'achat de six tablettes (avec chariots mobiles), 17 PC portables, 14 PC fixes (pour les classes, salle des maîtres et la BCD) a également été réalisé, afin de renouveler le matériel existant.



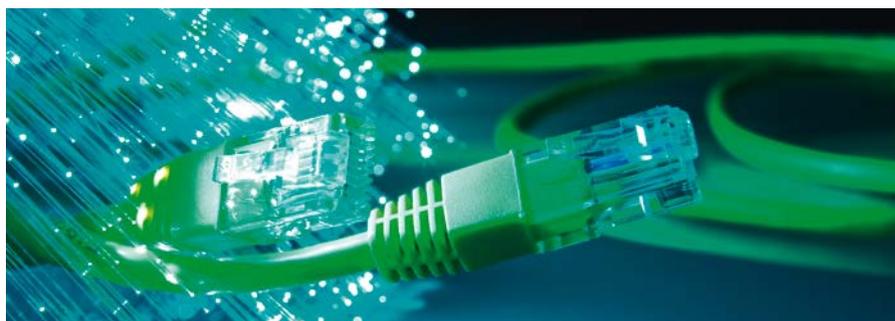
LA FIBRE OPTIQUE À MONTBERON : LE TRÈS HAUT DÉBIT EST EN ROUTE

Le département de la Haute-Garonne a lancé un plan de développement du « très haut débit internet » sur son territoire

Nous vous avons déjà fait part, précédemment, du positionnement de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue vis-à-vis de ce plan, nous plaçant parmi les premiers bénéficiaires de ce dispositif.

Nous avons aujourd'hui la satisfaction de vous annoncer que les appels d'offres pour le déploiement de la fibre sur la CCCB devraient être lancés d'ici la fin de l'année 2017 avec, théoriquement, un début des travaux en 2018, puis le raccordement des premiers abonnés durant le 1^{er} semestre 2019.

Les derniers éléments en notre possession font état d'une couverture finale intégrale en fibre optique (100 % de la commune). En matière de conduite de travaux, nous souhaitons faire en sorte que les premiers foyers à bénéficier du « très haut débit » soient ceux qui ont actuellement le plus de difficulté sur le plan du débit internet (secteurs Girou et Coteaux). Bien entendu, nous continuerons à vous informer de l'avancée de ce dossier dans les mois à venir.



PLAN LOCAL D'URBANISME : PERSPECTIVES ET PROJETS

Ce marché concernera notamment les prestations suivantes :

- une **étude urbaine, environnementale et paysagère** et, plus accessoirement, architecturale, juridique et économique, concourant à la révision du PLU;
- une **assistance à maîtrise d'ouvrage** dans le cadre du dispositif de concertation et d'animation d'ateliers thématiques, établi pour accompagner la révision du Plan local d'urbanisme de la commune;
- **l'élaboration d'un plan global de déplacement et de stationnement**;
- la **démarche participative de type « BIMBY »**;
- éventuellement dans le cadre d'une tranche conditionnelle : **l'évaluation environnementale**.

Autrement dit, ainsi que vous l'aurez sans doute compris, la commune de Montberon souhaite s'engager dans un urbanisme plus participatif et associer, en amont, les habitants et acteurs locaux dans la réflexion autour du devenir de notre territoire. Un des objectifs de cette volonté de réflexion collective est également d'aller dans le sens d'une canalisation des initiatives individuelles en matière de division parcellaire, en s'engageant dans une démarche BIMBY (cf. *article suivant « Vous avez dit BIMBY ? »*).

Les élus souhaitent, au travers de cette démarche, aborder la question de l'étalement urbain, de l'optimisation des équipements publics, de l'adaptation des logements au vieillissement, de la rénovation énergétique, des besoins en logements pour les primo-accédants...

Pour mettre en œuvre cette démarche auprès des habitants, une équipe regroupant

des compétences pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, experts en économie immobilière et en processus de concertation, animation avec les habitants) est indispensable. De plus, l'équipe devra disposer de compétences infographiques et géomatiques solides et être équipée de moyens techniques informatiques correspondant aux exigences de cette prestation.

Au-delà de la concertation avec les habitants prévue par le code de l'urbanisme dans le cadre de la révision du PLU, la commune souhaite associer de manière plus étroite les habitants en mettant en place des ateliers thématiques.

Ces ateliers seront au nombre de quatre et concerneront les thématiques suivantes :

- paysage, environnement et patrimoine;
- urbanisation et habitat;
- déplacement et stationnement;
- économie et équipements publics.

Nous reviendrons bien évidemment, lors des éditions à venir de ce bulletin municipal, sur cette démarche, en cours d'élaboration à ce jour.

La commune de Montberon va lancer prochainement (2^e trimestre 2017) un marché pour la révision de son PLU



Densifier la ville via
les quartiers pavillonnaires
pour éviter l'étalement
urbain



VOUS AVEZ DIT BIMBY ?

C'est l'ambition d'un nouveau concept : BIMBY (*Build In My Back Yard*) propose une voie alternative et « douce » pour proposer de nouveaux logements dans un contexte où le prix du foncier est de plus en plus fort et les **préoccupations écologiques** de plus en plus importantes. Sélectionnée en 2009 par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre de son appel à projets « Villes durables », la démarche BIMBY a été développée par deux architectes urbanistes Benoit LE FOLL et David MIET. Pour mener à bien leurs recherches, le projet de recherche BIMBY dispose d'un budget global de 3,1 millions d'euros sur 3 ans. En 2013, une vingtaine de communes, un peu partout en France, ont engagé une démarche pilote d'expérimentation.

➤ Lutter contre la pression foncière

Dans un contexte où la pression foncière est particulièrement forte dans les **quartiers pavillonnaires**, la démarche BIMBY offre la possibilité à un habitant de céder une partie de son terrain pour créer de nouveaux **logements** comme une maison de plain-pied pour un parent âgé ou un logement pour un enfant. Les arguments pour convaincre les propriétaires de vendre une partie de leur terrain ? Tout d'abord, l'intérêt financier, à plus forte raison qu'avec l'envolée du foncier et des valeurs de terrain qui montent aux alentours de 100 000 euros ou 150 000 euros, les propriétaires peuvent dégager de la trésorerie qui peut venir financer d'autres projets.

➤ Un projet de densification douce

Cette démarche offre une **alternative à l'étalement urbain** pour construire de nouvelles **maisons individuelles**, forme d'habitat la plus

prisée par les Français. C'est aussi une solution concrète pour répondre chaque année à une part significative des besoins en logements. Selon les concepteurs de BIMBY, le potentiel est réel : ils estiment que la France compte 14 millions de maisons individuelles. Ainsi, si un propriétaire sur 100 cède une partie de son terrain, 140 000 terrains seraient disponibles chaque année. L'étalement urbain a longtemps été la solution prise pour répondre à cette demande en maisons individuelles. Toutefois, l'éloignement toujours plus important des zones d'emploi, de commerce et de transport entraîne une forte dépendance à la voiture, contribuant de cette façon à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

➤ Vers un urbanisme participatif ?

Aussi, cette démarche porte en elle une dimension sociale puisque BIMBY donne aux habitants la possibilité d'avoir un impact sur l'urbanisme... Comme l'explique le site internet de BIMBY : « **en redonnant à l'habitant un rôle fort de maître d'ouvrage de la production de l'habitat, on donne à la collectivité de puissants leviers pour porter une politique urbaine ambitieuse, fondée sur la mise en synergie des projets des habitants et des projets de la collectivité, et ceci en faisant appel aux entreprises locales de construction, qui sont les plus économiques et les plus créatrices d'emplois** ». Ce projet d'urbanisme a montré quelques résultats encourageants et a permis d'élaborer des premiers **outils architecturaux et urbanistiques** qui tentent de répondre au premier défi de cette démarche : assouplir les règles d'urbanisme parfois trop rigoureuses qui limitent la possibilité de construire dans le tissu pavillonnaire existant.



RUCHER COMMUNAL

Le printemps frais et pluvieux de l'année dernière n'a pas permis une récolte de début de saison, les réserves étant très faibles. Malgré l'augmentation du nombre de ruches, la production a chuté en passant de 90 kg (2015) à 70 kg (2016) ce qui a tout juste permis de couvrir les besoins (pots de miel offerts aux enfants scolarisés et aux aînés de la commune).

Petite déception, tout de même, pour la fête de l'école le 24 juin, où les pots de miel n'ont pu être distribués aux élèves. Seuls quelques cadres de miel ont pu être extraits en présence d'enfants et de parents, toujours ravis d'assister à cette extraction et de goûter le miel nouveau.

➤ La miellée d'été

Mais ce ne fut que partie remise, et la miellée d'été a pu être offerte à la rentrée de septembre par M. le Maire directement dans les classes, en présence des enseignants, ce qui a permis de satisfaire l'ensemble des petits et grands gourmands.

Le 22 juin, la visite des ruches par les enfants de l'ALAE fut l'occasion pour une douzaine d'entre eux de découvrir les secrets de la ruche.

Cette année 2016, difficile pour les abeilles, a été compensée par l'obtention du label « Apicité » attribué par l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) avec une mention « 3 abeilles » qui correspond à une démarche remarquable ! (cf. *Montberon Info* n° 7, décembre 2016).

Cette labellisation récompense ainsi tout le travail accompli par la municipalité depuis des années autour du développement durable : la réduction des pesticides, le traitement des déchets, le fleurissement du village, la préservation des espaces verts et de la biodiversité, le jardin collectif et le rucher communal.

Pour 2017, nous espérons évidemment une belle récolte et la première

visite de printemps nous a permis de voir des colonies en très bonne santé qui n'attendent plus que de belles floraisons et du soleil.

➤ Exit les pesticides

Comme vous le savez, à partir de janvier 2017, les communes ne doivent plus utiliser de pesticides. À Montberon, nous tenons cet engagement depuis déjà deux années.

En janvier 2019, cette mesure concernera les particuliers... Ce qui est une très bonne chose pour la santé de tous et de nos abeilles, sensibles à ces produits, qui devraient donc s'épanouir et nous offrir le merveilleux fruit de leur travail : du bon miel de Montberon !

Si vous souhaitez participer à cette démarche collective vers un jardinage écologique, une opération de l'association « Coteaux 21 » intitulée « **J'adopte un hérisson** » est relayée par la municipalité qui vous fournira une ardoise à poser devant chez vous pour inciter vos voisins à ne plus utiliser de pesticides et échanger sur d'autres techniques respectueuses de l'environnement.

➤ Le frelon asiatique

Pour finir, c'est la période de piégeage des fondatrices de frelon asiatique (espèce actuellement invasive exerçant une prédation très importante sur les pollinisateurs) qui sortent pour former des nids primaires. Des pièges peuvent être fabriqués facilement ou si vous préférez, nous vous proposons un piège efficace vendu en mairie. N'oubliez pas d'enlever les pièges début juin car les fondatrices ne sortent plus et vous risqueriez d'attraper d'autres insectes très utiles.

Merci pour votre aide !

En 2016, pour sa deuxième année de fonctionnement, le rucher communal s'est étoffé en passant de cinq à neuf ruches, soit environ 300 000 abeilles mellifères, prêtes à polliniser le secteur



Contact : Alain LACOMBE
05 61 70 81 25 ou 06 95 35 33 32



LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

L'écopiège est un système ingénieux et simple.

Lorsque les chenilles vont quitter leur nid d'hiver et descendre du pin pour aller s'enterrer, les chenilles vont être canalisées dans la collerette de l'écopiège et n'auront pas d'autre solution que de descendre dans le tuyau qui mène dans le sac rempli de terre. Là, elles vont croire qu'elles sont arrivées sur terre et elles vont s'enfouir dans la terre et se transformer en nymphe. Fin juin, il suffit de décrocher le sac et de le jeter.

L'écopiège est composé de trois parties :

- une collerette qui se fixe sur le tronc et qui s'adapte à la circonférence de celui-ci ;
- un tuyau qui relie la collerette et le sac récepteur de chenilles ;
- et enfin un sac rempli de terre où les chenilles vont s'enterrer et faire leur nymphose pour devenir papillon.

Ce système n'utilise aucun produit insecticide, ni aucune phéromone.

Ce piège à chenilles consiste à installer un dispositif directement sur le tronc de l'arbre infesté de nids, au tout début du printemps (fin mars)



BIBLIOTHÈQUE DE MONTBERON

Depuis le début du mois de janvier, nous proposons à nos lecteurs une carte d'adhérent qui leur ouvre les portes et l'accès au catalogue des cinq médiathèques du réseau MéMo : Montberon, Labastide-Saint-Sernin, Pechbonnieu, Saint-Geniès-Bellevue et Castelmaurou.

De même, en se connectant au portail MéMo (<http://memo.ccocteauxbellevue.fr/>), nos lecteurs peuvent accéder à leur compte, consulter leurs prêts en cours, les prolonger, réserver un document... et s'informer des activités et animations proposées par les médiathèques du réseau MéMo.

À chaque lieu son ambiance, son offre, ses rencontres... Nul doute que ces nouvelles possibilités sont des accélérateurs de découvertes, humaines et culturelles !

Ainsi, à la bibliothèque de Montberon, nous avons à cœur de proposer à tous un grand nombre de nouveautés, dans tous les domaines, pour tous les âges, pour toutes les envies. De très belles lectures en perspectives !

Vos bibliothécaires

La bibliothèque municipale à l'ère de MéMo !



NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Terres & Cendres

En Toute Sérénité

Terres & Cendres, pompes funèbres

8, route de Saint Loup Cammas, 31140 Pechbonnieu – ☎ 06 16 38 06 97



Mélanie Gubin, réflexologue

« Agir sur les pieds et les mains pour agir sur l'organisme »

Séance d'une heure environ Tarif : 40 euros (– de 12 ans : 30 euros)
Certaines mutuelles prennent en charge les séances de réflexologie.

Centre Montberon Santé
☎ 06 33 69 31 24
melaniegubin@gmail.com

4 rue Felix Sicard
(entrée sur la droite du bâtiment.
Veuillez sonner à « ostéopathe »)

<http://reflexologie-melaniegubin.jimdo.com/>
Facebook : Réflexologie Négrepelisse-Montberon

Atelier
Couture
Retouches · Créations



Atelier Couture

C'est en janvier 2017 que l'Atelier Couture a ouvert ses portes au 15 rue de Soubié à Montberon. Virginie, artisan couturier diplômée, vous invite à y découvrir l'univers de sa petite entreprise créative. Elle vous propose des prestations de retouches, créations d'accessoires et vêtements sur-mesure, ameublement et broderie-machine. Ces services sont destinés aux particuliers comme aux professionnels, en pièce unique ou petite série. Découvrez également les cours particuliers de perfectionnement ou de

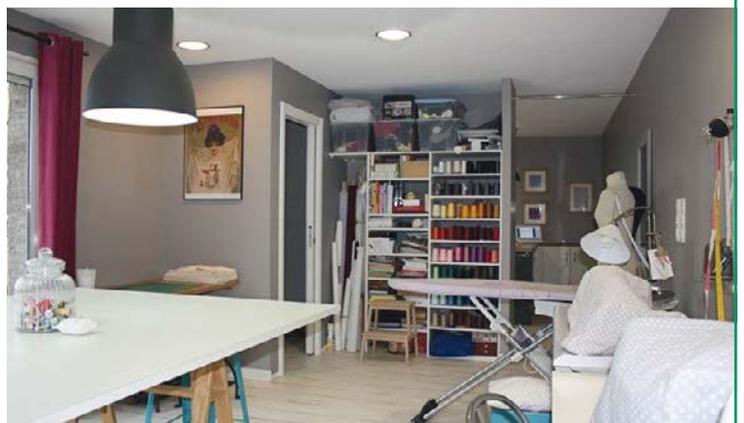
« mise en route » de votre machine à coudre. Celle-ci n'aura plus de secrets pour vous !

Des ateliers de couture créative seront également mis en place dans les mois à venir.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez joindre le 06 60 09 86 50 ou bien venir nous rencontrer sur place et sans rendez-vous du mardi au vendredi

de 10h à 18h non-stop (lundi et autres horaires sur rendez-vous).

La liste des tarifs est disponible directement à l'atelier.



TRAVAUX DE JARDINAGE – RAPPEL

Il est nécessaire de rappeler quelques règles simples à respecter pour éviter bien des conflits de voisinage

Comme le prévoit l'article 5 de l'arrêté 83 du 23 juillet 1996 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur **intensité sonore**, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...

ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrés de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

De plus, nous vous rappelons que les **feux de jardin** sont soumis à réglementation par l'arrêté municipal du 13 juillet 2011 (consultable en mairie et sur le site internet www.montberon.fr).



OPÉRATION « AMPOULES GRATUITES »

↳ Comment recevoir des ampoules LED gratuitement ?

La loi transition énergétique

Dans le cadre de la loi transition énergétique, MesAmpoulesGratuites.fr vous permet de recevoir gratuitement cinq ampoules LE. Cela est possible grâce au dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Les CEE permettent aux particuliers de bénéficier de primes énergie pour chaque opération d'économies d'énergie réalisée (rénovation, isolation, chauffage, ampoules...).

Une subvention en fonction de vos revenus

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer ces subventions ou primes énergie. En fonction de vos revenus vous pourrez bénéficier d'une subvention qui pourra couvrir jusqu'à 100 % du prix de vos ampoules LE.

↳ Comment commander mes cinq ampoules LE en ligne ?

Des ampoules LE gratuites ou à prix usine

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition. Deux informations importantes vous permettent de calculer votre subvention :

- Numéro fiscal : (12 34 56 789 1234) composé uniquement de treize chiffres.
- Référence de l'avis d'imposition (12 34 5C 789 123) composée de treize chiffres et/ou lettres.

En fonction du nombre de personnes dans votre logement et de vos revenus vous pourrez bénéficier de 70 à 100 % de subvention :

- Si vos revenus sont supérieurs aux seuils fixés par le Ministère de l'énergie : vos ampoules sont à prix usine.
- Si vos revenus sont inférieurs aux seuils fixés par le Ministère de l'énergie : vos ampoules sont subventionnées jusqu'à 100 %.

Un ménage sur trois peut recevoir un pack d'ampoules LE gratuitement





COMMENT OBTENIR DES AIDES POUR FINANCER MES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Nombreuses sont les personnes envisageant des travaux de rénovation énergétique pour leur domicile, sans forcément être informées de l'ensemble des aides financières existantes en ce domaine. Voici donc quelques éléments d'information à ce sujet

Le crédit d'impôt

Le **crédit d'impôt Développement durable** est l'une des aides instaurées par l'État les plus connues par les particuliers. Le **crédit d'impôt** permet, en effet, un réel amortissement du coût des travaux de rénovation énergétique, en fixant un avantage fiscal de **15 % en action seule et de 25 % en bouquet travaux**. Pour bénéficier du crédit d'impôt, il faut tout d'abord répondre aux **conditions de ressources** (pour une action seule), et respecter les **critères d'éligibilité**. Ensuite, il suffira de **déclarer ses dépenses** dans la prochaine déclaration sur les revenus. Il faut savoir que **même les personnes non-imposables peuvent bénéficier du crédit d'impôt sous la forme d'un chèque**.

Les aides de l'Anah

Les aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) sont également très prisées. Celles-ci sont accordées aux ménages modestes. Financées par les pouvoirs publics, ces aides ont

été mises en place pour **lutter contre la précarité énergétique** et encourager ces foyers à entreprendre des travaux d'économies d'énergie. Pour prétendre à ces aides, il faut tout d'abord répondre aux conditions de ressources fixées par l'ANAH. Puis, il faut adresser une demande d'aide à l'agence via le formulaire cerfa n° 12711*06, pour les propriétaires occupants, et à l'aide du formulaire cerfa n° 12709*05 pour les propriétaires bailleurs. Cette demande est à retourner à la **délégation locale de l'ANAH du département où est situé le logement**. Pour prétendre également à l'Aide de solidarité écologique (ASE), la prime complémentaire de l'ANAH pouvant atteindre **3 000 €**, il faut en faire la demande **en même temps**. Cette requête se fait donc à l'aide des deux derniers formulaires. La **prime de 1 350 €**, mise en place en 2014 dans le cadre du Plan de rénovation énergétique de l'habitat, est peu connue mais elle permet aussi de **réduire considérablement le coût de la rénovation énergétique**. Pour y prétendre, il faut répondre aux différentes conditions de ressources et d'éligibilité. Si tel est le cas, il faut adresser sa demande à **l'Agence de services et de paiement (ASP) via le formulaire « Prime rénovation énergétique-formulaire de demande »**.

La prime « Quelle énergie »

Pour réduire le coût de ses travaux de rénovation énergétique, il est également possible de bénéficier de

la prime « Quelle énergie ». S'inscrivant dans le dispositif des **Certificats d'économies d'énergie (CEE)**, elle peut atteindre **plusieurs centaines d'euros**. Pour y prétendre, il suffit d'en faire la demande, **avant d'avoir commencé les travaux ou même signé un devis**, via le simulateur Aides et subventions de « Quelle énergie ».

L'éco-prêt à taux zéro

Pour **financer ses travaux d'économie d'énergie à moindre coût**, l'éco-prêt à taux zéro (Éco-PTZ) paraît être la meilleure solution. Comme son nom l'indique, ce prêt est avantageux car il n'a **pas d'intérêts**. Pour être éligible, il faut que les travaux permettent au logement d'atteindre un « niveau minimum de performances énergétiques global » ou réaliser un bouquet travaux. L'éco-prêt à taux zéro est proposé par la **majorité des établissements bancaires français**. Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la **demande auprès de sa banque**.

Les aides locales

Enfin, des aides locales peuvent également permettre de réduire les dépenses liées à la rénovation énergétique. Celles-ci dépendent de la **région, du département ou encore de la commune où est situé le logement**. Il convient de **s'adresser à ces instances** pour connaître l'existence de ces aides, leurs critères d'éligibilité et les démarches d'obtention.

Source : www.quelleenergie.fr

Tai-Chi-Chuan & Qi Gong

Le printemps du tai chi !

À l'heure où les arbres bourgeonnent, où les fleurs pointent timidement leur nez et où les oiseaux recommencent à chanter, voici venu le temps de faire un petit bilan, non pas de fin d'année, mais de printemps, pour nous, pratiquants de tai chi.

Même si l'hiver est toujours un moment de repli, nous avons continué vaillamment nos entraînements dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. De nouveaux adhérents sont venus se joindre au groupe de pratiquants déjà constitué. C'est une des particularités du *tai chi chuan* et du *qi gong* que de pouvoir intégrer des personnes de tous âges, et à tout moment de l'année. En effet, la pratique ainsi que la manière de la transmettre sont toujours respectueuses des particularités de chacun(e) qui progresse à son propre rythme, sans aucune notion de compétitivité, ni de concurrence... Un des seuls « risques » de ces pratiques étant un cheminement certain vers un mieux-être physique et mental !

Ce qui pourrait se produire également, si vous venez nous voir, serait de rencontrer d'autres personnes, de tester des plats savoureux, confectionnés par les pratiquants et dégustés à l'occasion de nos stages réguliers, de rire (beaucoup) ensemble, que des perspectives réjouissantes, en somme !

Pour celles et ceux susceptibles d'être également intéressés par la culture chinoise et la pratique de la langue, nous réfléchissons à la mise en place de cours de chinois, pour la rentrée prochaine. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt pour cette activité.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous allons sortir de nos salles ! Vous aurez donc sûrement l'occasion de nous apercevoir, pendant nos entraînements (lundi : 18h/20h ; mercredi 18h30/20h ; samedi 9h30/11h45) devant la Salle des fêtes de Montberon ou les pieds dans l'herbe devant la Maison des associations. D'ores et déjà, n'hésitez pas à venir tester notre pratique et discuter avec nous. Nous en serons heureux !



太極拳



Pour plus de renseignements,
vous pouvez consulter notre
site : www.taoconcept.net et/
ou consulter notre page
Facebook

Camaïeu

Le salon des Arts de Montberon a fermé ses portes le 23 mars

Comme chaque année, l'exposition a attiré de nombreux visiteurs et le vernissage leur a permis de rencontrer les artistes présents, après la lecture du palmarès.

Les membres du jury, après avoir longuement délibéré tant le choix fut difficile, ont finalement décerné les prix suivants :

Huile-acrylique. 1^{er} prix : Jacqueline FLUMIAN – 2^e prix : Yan SAMSON
Technique mixte. 1^{er} prix : Cathy GAÏO – 2^e prix : Laurent MALIGOY
Aquarelle. 1^{er} prix : Yolande LEFEVER – 2^e prix : Isabelle SERUCH-CAPOUILLEZ
Dessin-pastel. Florian FOUCHARD
Sculpture. 1^{er} prix : Roger GARCIE – 2^e prix : Édith FRÈCHE

La salle Brenner, rénovée l'été dernier avec son bel éclairage au design moderne, a permis de mettre en valeur les œuvres des exposants.



Contact : 06 33 65 00 47

Vous pouvez aussi nous
 contacter sur notre adresse
 mail : fullboxingmontberon@free.fr

Nous vous invitons également
 à visiter notre page Facebook

Full Boxing Montberon

Ludique, dynamique et accessible à tous

Notre club de **Boxe – Full Contact** vous accueille de 19h à 21h le lundi au gymnase Colette BESSON de Pechbonnieu et le jeudi à la Maison des associations de Montberon.

Que vous soyez ado (à partir de 14 ans) ou adulte (homme ou femme), venez prendre du plaisir autour de ce noble art qu'est la **boxe**. Nos cours sont ludiques, dynamiques et accessibles à tous. Ils vous permettront d'acquérir ou d'améliorer votre tonicité, votre endurance et vous aideront à garder une belle forme physique.

Nous vous attendons avec plaisir pour un ou deux cours d'essai !

À très bientôt !

L'équipe Full Boxing Montberon



Team Passion Truite et Mer

Le Team Passion Truite et Mer a lancé sa saison de pêche

Le 11 mars 2017, le Team Passion Truite et Mer a lancé sa saison de pêche à la truite en rivière de 1^{re} catégorie, dans les Pyrénées Atlantique à Sainte Marie d'Oloron. Si la pêche n'a pas été exceptionnelle, les retrouvailles entre les membres du Team et leurs amis furent magnifiques ! Mais ce qu'on retient avant tout, c'est le fait d'avoir retrouvé nos rivières ! Cette communion avec la nature et le poisson nous manquait tant, depuis 6 mois !



Le 15 avril 2017 a eu lieu le premier lâcher de truites pour les membres des amis du Team, et ce même jour, nous avons remis le chèque à l'association Candy Colonne d'Espoir, fruit de la vente des maillots mis en vente par le Team Passion Truite et Mer. Nous avons reçu Candy et sa famille, ainsi que nos partenaires sur cette aventure depuis ses débuts.

Un projet s'achève, pour qu'un autre commence ! En effet, nous serons en Corse, du 20 au 27 mai 2017, pour finir le tournage de notre second DVD qui sera mis en vente au profit de Déborah, tétraplégique suite à un accident de voiture, et qui rêve de partager un moment de pêche au côté de sa sœur. La vente du DVD servira à lui organiser un week-end pêche, en tenant compte de tous les paramètres de son handicap. Nous travaillons en collaboration avec sa famille. Nous sommes à la recherche de partenaires pour boucler le budget, non pas pour nos frais de voyage, financés par nos deniers personnels, mais pour le pressage du DVD.

Un autre projet sera annoncé prochainement qui se déroulera sur la commune, en février 2018, qui sera, on l'espère, un événement majeur pour la pêche dans notre région.

Enfin, nous avons le plaisir de vous informer que notre site internet a dépassé les 55 000 visites en cinq mois d'existence, n'hésitez pas à le visiter ou à vous abonner, afin de découvrir nos vidéos et articles sur le tour d'Europe de la truite ou la pêche dans les Pyrénées
<http://teampassiontruiteetmer.clubeo.com/>

Pour tout renseignement (lâchers de truites ou autres...) contactez-nous !

Contact

Le Président : **Éric SANCHEZ** 06 89 11 22 80
teampassiontruiteetmer@gmail.com
 notre site teampassiontruiteetmer.clubeo.com



Tennis Club de Montberon



Le printemps du TCM

Après les festivités tennistiques de fin et de début d'année (goûter des enfants de l'école de tennis, vœux du Président et galettes...), la compétition a repris ses droits pour nos sportifs !

Les deux équipes, masculines et féminines, ont brillé en **Challenge départemental Laffont** en finissant premières de leur poule et en disputant la finale de leur catégorie : les hommes se sont inclinés à **Miramont**, et les filles ont perdu contre **Saint Martory** à domicile.

La compétition continue en ce moment avec trois équipes engagées pour le **Championnat régional « Caisse d'épargne »** :

- Équipe 1 (Régional 4), coachée par notre n° 1 Xavier VIDAL
- Équipe 2 (Régional 6), emmenée par Alexandre BELLON
- Équipe féminine (Régional 4), accompagnée par l'infatigable Annie FREZOULS

En Championnat individuel, notre n° 1 féminine, Céline MAGNANON, est en finale de secteur.

Le programme sportif est très dense pour les semaines à venir, avec le début du Tournoi interne et des manifestations sportives organisées pour les enfants de l'école de tennis.

Les membres du TCM sont aussi mobilisés pour préparer l'événement de l'année : l'anniversaire des **30 ans du Club**. À cette occasion, les membres du bureau et son président **Éric ANTONY** (29 ans au club) lancent un appel à tous les anciens adhérents à venir nous rejoindre le 24 juin pour partager un moment de souvenir et de convivialité (programme sur le site du club).

Pour vous informer, n'hésitez pas à visiter notre site web : <http://www.club.fft.fr/tcmontberon31>
Tous les vendredi soir, de 19h à 20h, le Club est ouvert pour vous renseigner !



Club Mouche Occitan

Né en 1998, le Club Mouche Occitan est un groupe de passionnés de pêche à la mouche

Notre passion, nous la vivons et la partageons ensemble au bord des rivières Pyrénéennes. Pendant toute la saison nous organisons une sortie mensuelle à la poursuite des truites et ombres des Pyrénées. À l'occasion nous allons aussi poser nos mouches sur les rivières européennes (*cette année nous serons en Slovénie*).

Quand la saison se termine, nous nous réunissons tous les samedis matin dans la salle du CIG pour des sessions de montage de mouches ou chacun partage ses connaissances et compétences dans ce domaine passionnant !



A Croche Chœur

A Croche Chœur fête ses Noces de Perles !

La Musique fait du lien,
la Musique fait du bien

1987, un petit groupe de chanteurs amateurs un peu fous a décidé de mettre en commun leurs voix sur les communes de Montberon et de Pechbonnieu.

L'ensemble vocal A Croche Chœur est né !

2017, ce sont les Noces de Perles ! Notre amour n'a jamais faibli et notre passion pour la musique et pour notre public est toujours aussi vive !

La famille A Croche Chœur a grandi grâce à tous ceux qui se sont succédés dans le chœur et ont laissé un fragment de leur ADN en cadeau.

Année après année, nous avons poli nos voix avec patience et volonté, nous avons recouvert, couche après couche, répétition après répétition, d'une belle pellicule de nacre le talent brut de nos choristes... Que de travail ! Quelle réussite ! Nous vous proposons de venir fêter cet anniversaire avec nous, à la Salle des fêtes de Montberon, le **vendredi 12 mai 2017 à 20heures**.

La soirée sera festive et musicale, variée et toujours surprenante.

20h : Concert A Croche Chœur et ses musiciens – Entrée 10 €.

Le concert sera suivi par un buffet et une soirée dansante animée par le groupe **5^e sens** (sur inscription uniquement, avant le 28 avril).

Rendez-vous tous à la Salle des fêtes le vendredi 12 mai à 20h



Contact :

06 71 64 90 44

Email :

metais.jeanne@wanadoo.fr



Contact :

violettes31@hotmail.fr



Le « 140 »

Comme l'an passé, vous êtes 380 à avoir rejoint une des activités du 140 Montberon. Merci de votre confiance !

Avril 2017

Stage d'arts plastiques pour les adhérents du 140 du 3 au 5 avril 2017

Margaux, l'intervenante de l'atelier arts plastiques anime un stage d'arts plastiques, **création de décors** pour les 11-17 ans, du lundi 3 avril au mercredi 5 avril, salle de réunion de la Maison des associations de Montberon, de 10h30 à 16h30. Un stage pour apprendre à monter et démonter un décor de spectacle, pour bricoler, s'inspirer, peindre...
 Tarif : 50 € pour un adhérent ; 75 € pour les fratries. Matériel fourni.
 Pour tout renseignement, contacter Margaux au 06 98 94 90 20.

Stage de batterie vacances d'avril

Cécile, l'intervenante de l'**atelier batterie** anime un stage, des cours individuels (trois cours de 2 heures par semaine) pendant les vacances d'avril. Enfants, ados et adultes sont les bienvenus pour découvrir et progresser sur cet instrument aux multiples facettes. Les différents styles musicaux sont abordés, ainsi que l'improvisation.
 Tarif : 120 € pour 6 heures
 Pour tout renseignement, contacter Cécile au 06 72 53 54 24.

Stage infographie ouvert à tous (adhérents et non adhérents) les 22 et 23 avril 2017

Traitement de l'image 2D et 3D avec les logiciels libres **The Gimp** et **Blender3D**
 Stage organisé et dispensé par un graphiste professionnel.

Initiation et perfectionnement du logiciel libre **The Gimp**

The Gimp est un logiciel de création graphique et de retouche d'image très puissant, concurrent de Photoshop, et gratuit.

Programme : Notions d'images numériques / Prise en main du logiciel / Acquisition d'image / Développement d'images numériques (colorimétrie, équilibrage) / Retouche d'images / Photomontage / Export...

Déroulement de la journée du samedi 22 avril : accueil des stagiaires à 9 heures à la Maison des associations de Montberon. Pause-déjeuner de 12h à 14h, possibilité de manger sur place. Reprise à 14h jusqu'à 17h.

Prix du stage The Gimp : 40 € pour les adhérents au 140 Montberon et 50 € pour les non-adhérents.

Attention stage limité à 10 personnes. *Pour assister au stage, vous devez être équipé d'un ordinateur portable (Linux, Windows ou Apple Mac), en état correct de fonctionnement, avec son câble d'alimentation (possibilité de le brancher sur place).*

Initiation et perfectionnement du logiciel libre **Blender 3D**

Blender est un logiciel gratuit de création graphique 3D très puissant. Utilisé par de nombreux professionnels de la 3D, il permet de créer des images virtuelles photo-réalistes, des animations 3D, de l'impression 3D, du montage vidéo, etc.



Programme : Notions d'image 3D / Flux de travail 3D / Prise en main du logiciel / Initiation à la modélisation 3D / Création d'une scène 3D / Matériaux et textures / Éclairer une scène / Caméras / Rendus « photo-réaliste ».

Déroulement de la journée du dimanche 23 avril : accueil des stagiaires à 9 heures à la Maison des associations de Montberon. Pause-déjeuner de 12h à 14h, possibilité de manger sur place. Reprise à 14h jusqu'à 17h.

Prix du stage Blender : 40 € pour les adhérents du 140 et 50 € pour les non-adhérents.

Attention stage limité à 10 personnes. *Pour assister au stage, vous devez être équipé d'un ordinateur portable (Linux, Windows ou Apple Mac), en état correct de fonctionnement, avec son câble d'alimentation (possibilité de le brancher sur place).*

Forfait pour les deux stages The Gimp + Blender : 65 € pour les adhérents du 140 et 85 € pour les non-adhérents.

Réservations et renseignements concernant ces deux stages : Christophe au 06 61 96 54 23.

Mai 2017

Le gala de danse

Le 140 met à l'honneur sa section **danse contemporaine**, en organisant un **Gala au théâtre Altigone le mardi 23 mai 2017** à 20h30. Cyril SIMÉONE, notre professeur de danse contemporaine, est en pleine création de ce spectacle qu'il a intitulé : « Les cœurs vagabonds ». Au cours d'une vie les cœurs vagabondent au rythme des rencontres, des humeurs et des sentiments. Ce spectacle est une traversée des émotions qui puisent dans les souvenirs, les espoirs et les blessures pour laisser voir la nature humaine. Une véritable initiation au voyage où seul le cœur a ses raisons. Assurément un spectacle d'une grande qualité artistique, avec une soixantaine de danseurs sur scène. Nous vous attendons nombreux. Tarifs du spectacle :

- En prévente : 8 euros pour les adultes ; 5 euros moins de 12 ans ; gratuit pour les moins de 3 ans.
- Sur place le jour du spectacle : 10 euros pour les adultes ; 5 euros pour les moins de 12 ans ; gratuit pour les moins de 3 ans.

Les préventes seront ouvertes du 19 avril au 17 mai, les mercredis aux heures de permanences à la Maison des associations. Uniquement par chèque.

Juillet 2017

La fête du 140

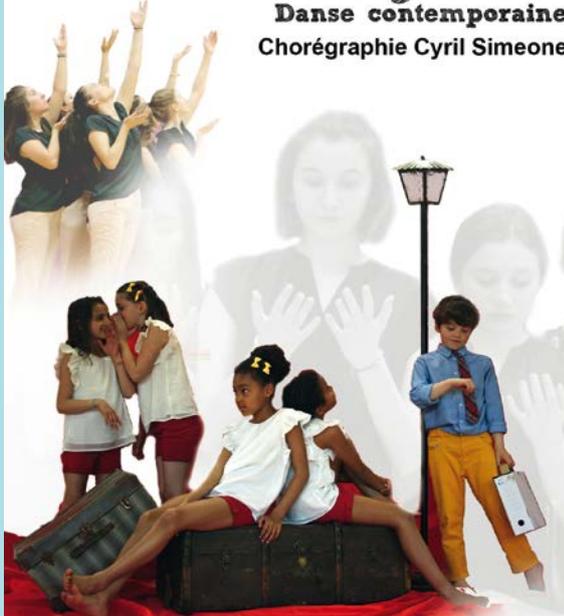
La traditionnelle fête du 140 aura lieu le **samedi 1^{er} juillet** ! À partir de 13h30, les sections musicales, danse et théâtre vous présenteront leurs spectacles de fin d'année. En fin d'après-midi, vous assisterez au vernissage des expos du club Photo et de l'atelier Arts plastiques. Un repas partagé, type auberge espagnole, clôturera l'évènement.

Nous vous attendons très nombreux !

Le 140 Montberon présente :

Les Coeurs Vagabonds

Danse contemporaine
Chorégraphie Cyril Simeone



Mardi 23 Mai 2017 à 20h30
Théâtre Altigone St Orens
Tel : 05.61.09.91.26 ou 06.25.83.62.96



Retrouvez-nous sur notre site :
www.le140-asso.com

Club des 4 saisons

En février, nous vous annonçons que nous allons fêter la Chandeleur...

Et bien, après un très bon apéritif au club et un repas copieux au restaurant « Le Flori », nous avons dégusté de délicieuses crêpes confectionnées par Jeanine GRASSET.

Aujourd'hui, nous sommes toujours fidèles au poste, malgré les surprises désagréables de la vie : nous venons de perdre une amie très chère de notre club : Yvette TRAGUE, partie brusquement d'une crise cardiaque. Mais comme on dit : « La vie continue ».



Donc, comme d'habitude, nous nous retrouvons le jeudi pour jouer au scrabble, à la belote, au loto sans oublier notre goûter. Depuis le mois de mars, nous avons repris nos sorties : le 19, nous partions en Save et Garonne, visiter les pigeonniers, puis le restaurant ; l'après-midi, le château de Launac et au retour nous nous arrêtons pour une dégustation à la chocolaterie Larra.

Le dimanche 9 avril était le jour de notre Super loto de printemps.

En juillet viendra notre **repas de fin d'exercice** et nous goûterons ensuite au repos du mois d'août. La reprise d'activité du Club aura lieu le 7 septembre.

Pour le Club,

Christiane FAURE

Ici et maintenant – Jardin collectif

Des lasagnes ici et maintenant !

Nous expérimentons les lasagnes au jardin. Cela nous permet de ne pas travailler le sol sur certaines parcelles. La recette :

On pose directement des cartons sur le sol, ils bloqueront les herbes en occultant la lumière.

On peut créer n'importe quelle forme. Puis sur ces cartons on alterne des couches de déchets « verts » (azotés : tontes, épluchures) et des couches de déchets « bruns » (carbonés : feuilles mortes, broyat, paille), cette alternance permet un compostage équilibré (rapport carbone/azote). Bien arroser l'ensemble... et finir par une couche de terreau...

Ces lasagnes sont très nourrissantes pour les plantes : préférez donc des plantes gourmandes. Elles ont aussi l'avantage de bien garder l'humidité, il ne faut pas oublier de l'arroser quand même. Cette butte créée est éphémère, en une année la matière organique est ingérée dans le sol. L'année d'après, le sol sera enrichi et plus facile à travailler : les vers de terre qui adorent les lasagnes auront fait tout le boulot !

Idéal pour commencer un jardin potager ou fleuri, rapide et efficace, tout en valorisant les déchets végétaux ! Les enfants de l'école, avec l'ALAE, expérimentent les lasagnes lors d'un atelier au jardin collectif, ils vous concoctent une belle surprise !

Nous nous sommes aussi intéressés aux ronces... Un énorme roncier gagne du terrain sur le verger... Que faire ? Les ronces sont armées contre les assauts des jardiniers... Plutôt que de leur déclarer la guerre, nous avons décidé de les apprivoiser suite à la lecture d'un article « cultiver avec les ronces ».

Nous avons donc taillé doucement les ronces en « sculptant » et ainsi créé une niche où nous avons installé un myrtiller, à suivre...

Cet automne, nous avons planté une haie de « petits fruitiers », côté verger.

Vivent les jardiniers gourmands !



Anna LARRUE THÉVENET (présidente) 0777 957 257
ou mail : anna.larrue@ntymail.com
Philippe CORSAULT (vice président) 06 80 90 62 87

DIAM

L'association Diam a créé l'événement avec la Matinée « 1, 2, 3 Contez ! » le dimanche 5 mars 2017

Cette année, l'association Diam vous a proposé une nouvelle formule, la « Matinée 1, 2, 3 Contez ! », entièrement consacrée aux enfants de 6 mois à 10 ans.

Victime de son succès, cette matinée a accueilli **près de 300 personnes** dans la Salle des fêtes de Montberon.



Le public a pu apprécier les **décorés imaginés et réalisés par Margaux aidée de bénévoles** :

des espaces jeux ou lecture aux couleurs chatoyantes sous un ciel de montgolfières, sans oublier un coin restauration confortable et chaleureux pour prendre un petit-déjeuner en famille.

Durant cette matinée des conteurs de talent nous ont embarqués dans le monde merveilleux des contes d'hiver, dans une ambiance enchanteresse et envoûtante. Sensations garanties et voyage vers des contrées lointaines, dont les inspirations sonores et visuelles ont aidé le public à oublier le mauvais temps de la journée.

C'est **Céline VERDIER** qui a ouvert cette matinée avec « **Pelote de neige** » qu'elle a joué à deux reprises pour les 6 mois à 3 ans.

Le public a ensuite retrouvé **Amid BERIOUNI** à partir de 10h35 avec deux contes en musique : 10h35 « **La harp'heureuse** » et 10h25 « **Les poche pleines de perles** » accompagné de la harpiste **Rébecca FÉRON**.

Des « **gourmandises de fée** » ont été vendues sur places (crêpes, pancakes, sachets sablés, jus de fruits, sirop, café, thé).

Le **Festival « 1, 2, 3 Contez ! »** reviendra sous sa forme initiale en 2018 et l'association Diam promet encore pleins de nouvelles surprises pour cette future édition. **À l'année prochaine !**



© Nour Amri

Quelques mots sur l'organisateur... L'association Diam a pour but d'améliorer la qualité de la vie collective aux travers de diverses actions dans les domaines culturels, ludiques, sportifs et les activités éducatives au sein de la commune de Montberon ou dans le cadre de l'intercommunalité. Elle porte notamment les festivals « **Bellevue en scène** » et « **1, 2, 3 Contez !** ». L'association Diam bénéficie toujours du soutien de la municipalité, de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue, du Conseil régional et de nombreux partenaires et mécènes locaux.



© Nour Amri

123contez@gmail.com
www.associationdiam.com
 Contact presse : Safa Amri
 Tél. 07 80 37 19 54

Dimanche 22 janvier,
Monsieur le Maire,
la municipalité et l'équipe
CCAS accueillent nos
Aînés pour le repas annuel

REPAS DES AÎNÉS

L'équipe de Monsieur BLANC, le traiteur choisi en 2016, nous a servi un repas apprécié de tous. Les tables, ornées de bouquets offerts aux convives (bouquets confectionnés par Sophie), n'étaient pas disposées comme les autres années. Et pour cause, elles étaient proches de la scène car il ne fallait rien manquer du spectacle de Monsieur Alex LEKOUID. Alex LEKOUID est un humoriste et chanteur français né en Guadeloupe. Sa mission : convertir le public au rire et à la dérision... Son arme principale : une spontanéité permanente et parfois déroutante. Habité par le rythme, il est à la fois chanteur, imitateur, comédien et

danseur. Il sait tout faire et use de toutes les cordes de son arc pour faire rire son public et l'embarquer ainsi dans son spectacle. Il offre un véritable one-man-show.

Par la suite, André ALIBERT et son orchestre ont permis aux plus alertes des Montberonnais de danser jusqu'à 18 heures.

Un seul regret : la grippe (ou autres problèmes de santé) a empêché une bonne dizaine de nos Aînés d'assister à ce repas, qui est pour nous l'occasion de vous rencontrer d'une agréable façon. Peut-être faudrait-il choisir une date plus favorable, loin des épidémies ?

Rendez-vous en 2018 !



SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE

Depuis longtemps déjà, il existe à Montberon un service d'aide aux personnes âgées, valides ou handicapées, en situation d'isolement (pas de présence familiale à proximité). Le lundi après-midi, tous les quinze jours, Mme Angéline AURIOL est ainsi en mesure de vous accompagner dans un supermarché voisin, puis de vous ramener à domicile et de vous

aider dans la manutention de vos achats. Elle peut également vous accompagner, sur rendez-vous et dans la mesure du possible, chez divers médecins et soignants.

Pour toute information et inscription, s'adresser au secrétariat de Mairie.

La solidarité ne s'use que lorsqu'on ne l'exerce pas !

CIJ DE MONTBERON : ÇA TOURNE... ACTION !

Au CIJ de Montberon,
les vacances
ont été rythmées par
des activités variées

Si le soleil n'était pas toujours au rendez-vous, la bonne humeur, elle, ne manquait pas ! Depuis longtemps les jeunes réclamaient une **nuitee au CIJ**, un genre de « camping urbain ». Leur demande a été entendue et, le premier lundi des vacances, neuf d'entre eux ont participé à la méga soirée « **raclette, film et p'tit déj** » à la cool.

Des jeux, un bon film, du bonheur dans les papilles et une odeur de fromage qui nous a emmenés jusqu'aux Pyrénées. Le mardi après-

midi nous avons commencé le projet « **Fight movie** », dont la réalisation s'étendra sur le mercredi et le vendredi suivant. Un mini film de « baston chorégraphié » dans la veine de Jackie Chan et de Naruto. Clap par clap, scène par scène, claque par claque, nos ados/acteurs/réalisateurs ont produit un mini film. Un bon souvenir !

Le jeudi ? Rien de mieux qu'un **trampoline park** pour nous envoyer dans les airs, bondir comme des singes sur un plancher de ressorts. Tenter l'impossible et faire des saltos, des vrilles, pour encore une fois... aller plus haut ! Le retour du jeudi nous a laissé dans le minibus une figure béate et fatiguée, comme après un bon Star wars. Cette semaine, bien remplie, devait se terminer en beauté, puisque le vendredi nous avons publié sur Youtube notre « **Fight movie** », pour, dans l'après-midi se donner des sueurs froides lors d'un tournoi de Mario kart Wii-U. Enfin, le soir venu, nous sommes tous allés faire une soirée « **Ciné-Quick** » à Toulouse où de nombreux fous rires ont émaillé une séance de **Batman Léo** d'anthologie...



ALAE

Depuis la rentrée des vacances de février, l'équipe d'animation a eu le plaisir d'encadrer des enfants dynamiques et volontaires, au sein d'ateliers qui ont beaucoup plu !

Les enfants ont notamment découvert la danse contemporaine avec Cyril, un intervenant du 140 pédagogue et entraînant. « Saisir la grâce et l'allier à la beauté » : tel était l'objectif !

Les enfants ont pu également s'initier au taekwondo avec Cathy.

Découvrir un art martial, c'est aussi apprendre qu'être sage ne signifie pas être docile... Et que savoir se maîtriser, quelle que soit la situation, est un long apprentissage.

Tous les jeudis, les petits jardiniers de l'ALAE, accompagnés d'Anna, entretiennent et contribuent à la vivacité du jardin collectif, tout en découvrant les liens qui nous unissent à la nature. Planter une graine, c'est – un beau jour – en récolter les fruits.

Ça bouge à l'ALAE !



MONTBERON (Hte-Gne) – Vue d'un côté de la Place.



ALSH – VACANCES AU MOYEN-ÂGE !

Chevaliers et princesses étaient de la partie... À travers un grand jeu, nos valeureux chevaliers sont venus en aide à la princesse pour délivrer le prince charmant. Les enfants ont appris à construire une catapulte géante et ont étoffé leur savoir en visitant le souterrain médiéval du

Castela, à Saint-Sulpice-La-Pointe. La semaine s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur !

Musique, contes et ateliers culinaires étaient au rendez-vous.

Nous vous attendons pour notre prochaine destination de vacances qui sera... « La Renaissance » !

C'est dans un décor moyenâgeux que les enfants ont passé leurs vacances d'hiver



Le 16 décembre, petits et grands ont assisté à la séance « cinéma de Noël »



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Cet évènement était organisé par le CMJ, en partenariat avec l'association « Détours en cinécourt » : des courts-métrages sur les merveilleux Noël de notre enfance, avec des sapins magnifiquement décorés et des Pères-Noël qui chantent.

En tout début d'année, le CMJ a pu souhaiter une excellente année 2017 aux Montberonnais au côté de M. le Maire et des élus, lors des vœux de la municipalité. Nos jeunes élus ont remis à leurs aînés, diplômés du second degré, une récompense au nom de la Mairie de Montberon.

Le 10 mars, le CMJ offrait la dernière séance cinéma de l'année, sur le thème « séance fiction ». Lors de cette soirée, nous avons pu voir des ampoules géantes se fabriquant toutes seules, une poule qui se fait kidnapper et des singes musiciens... Tout un programme !

Quant à cette journée du 25 mars... Elle avait pourtant bien mal commencé : un ciel gris et pluvieux, quelques rafales de vent glacé... bref : la fête du Roi Carnaval semblait bien mal engagée. C'était sans compter la bonne étoile du CMJ ! À la mi-journée, comme par magie, le soleil a repris une place radieuse dans le ciel montberonnais, nous permettant de maintenir ce rendez-vous annuel incontournable entre

cow-boy, princesses, super-héros, fauves, légumes et autres arlequins ! Après le défilé, drôle et bariolé, de tous les enfants devant le grand jury du Carnaval 2017, Ylhan et Élona ont été élus Prince et Princesse de ce Carnaval, tandis que Luca SANZ et Anna POUGET se sont retrouvés... Roi et Reine ! M. le Maire eut le plaisir de remettre les clés de la ville à ces heureux élus !

Un grand cortège s'est ensuite engouffré en musique dans les rues de notre village, suivant fidèlement le tracteur conduit par Denis et animé par Corinne et Thierry, nos infatigables et chaleureux meneurs de foule !

Quelques kilos de rires et de confettis plus tard, les voix se sont tuées et les visages se sont faits plus graves, lors de la lecture publique des chefs d'accusation adressés au Roi Carnaval, trônant fièrement, pour ses dernières minutes, au beau milieu de la cour de l'école élémentaire. La sentence des enfants fut, encore une fois, sans appel... et M. le Maire, Thierry SAVIGNY, en assumait l'exécution en allumant lui-même le bûcher ! Le CMJ remercie tous les élus, les parents d'élèves, les animateurs de l'ALAE. Ils remercient aussi M. Thierry BILLOIN, Mme Corine GRUARIN et M. Denis MIROUX pour leur aide précieuse.



NAISSANCES

4 décembre 2016	Juliette, Marie, Sabine PONS
5 janvier 2017	Clarys, Chantal, Rose-Marie, Louise BASTIAT
9 janvier 2017	Louis MARTINOT
17 janvier 2017	Noah MEDA
18 janvier 2017	Olivia BAZAGA
12 février 2017	Anthony KLEPPER
23 mars 2017	Tonie NIZZOLI
23 mars 2017	Hugo MARTY-OSCAR

DÉCÈS

29 novembre 2016	M. Michel Pierre ALVAREZ
14 janvier 2017	Mme Édith, Marie-Paule MARUEJOULS
3 février 2017	M. Hugo, Dominique BUSO
15 février 2017	Mme Yvette, Paulette CAUBET veuve TRAGNÉ
23 février 2017	M. Pedro PEREZ MARTINEZ

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Pour éviter les mauvaises surprises :
prudence, vigilance, anticipation

▼ Au quotidien

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable. Installez des équipements adaptés (œilleton, entrebâilleur, grilles...). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures. Faites le point avec votre assureur.

Soyez vigilant

Changez les serrures en cas d'emménagement ou de perte de clés.

Avant de laisser un inconnu entrer chez vous, contrôlez sa carte professionnelle. En cas de doute, appelez la société dont il se réclame. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

▼ Avant de partir en vacances

Informez votre entourage (famille, voisin) de votre départ et faites relever votre courrier. Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Idem pour vos photos de vacances.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Il existe un dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre mairie, pivot du dispositif.

▼ En cas de cambriolage

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, description physique...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Interdisez l'accès des lieux

Une fois les constatations faites

Faites opposition auprès de votre banque (chéquiers et cartes de crédits dérobés).

Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (serrures, réparations...).

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

LES NUMÉROS UTILES

Composez le **17**

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

- SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00



Directeur de la publication : Thierry Savigny
Commission communication : Pierre Escarguel,
Jean-Luc Bellariva, Denise Escafre, Céline Lefort,
Sylvie Miroux, Eugène Nkongué, Éléonore Patau,
Amandine Rus, Bernard Rousset, André Debaisieux
communication@montberon.fr
Conception et mise en pages : SCM, Toulouse
Impression : Évoluprint, 31150 Bruguères

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE MONTBERON

Du lundi au vendredi
de 9h à midi
et de 14h à 17h30
Le samedi
de 9h à midi

Mai

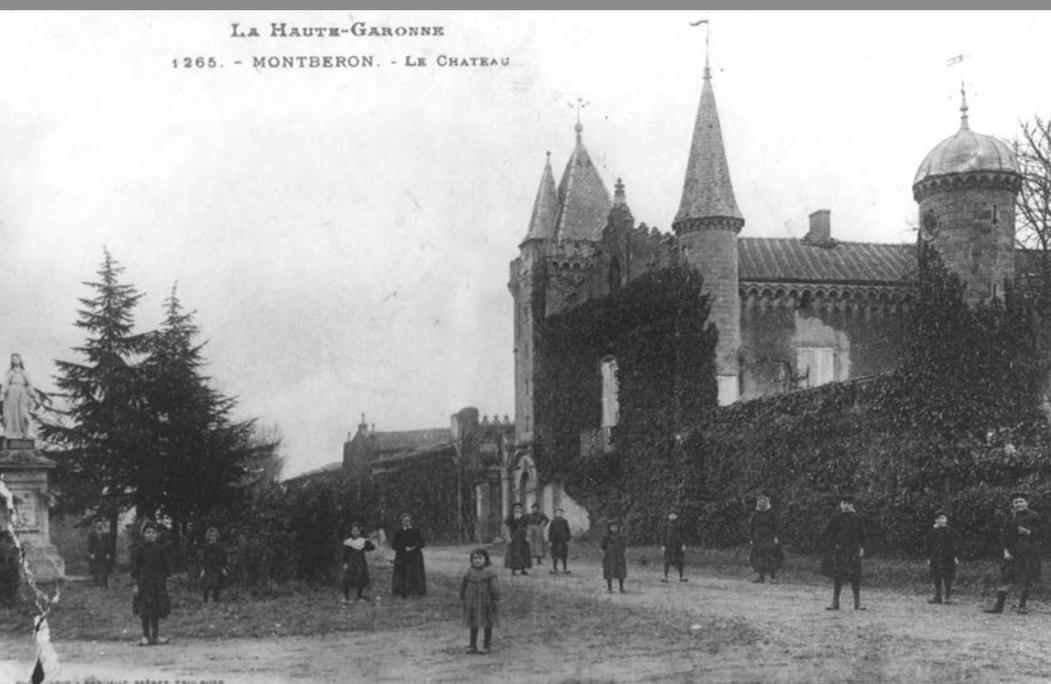
- Lundi 1^{er} mai : Thé dansant – Salle des fêtes
Vendredi 5 mai : Commémoration du 8 mai 1945 – 18h30
Vendredi 12 mai : Concert A Croche Cœur – 20h à la Salle des fêtes
Dimanche 14 mai : Vide grenier du Comité des fêtes
Dimanche 7 mai : Élections présidentielles 2^e tour – Salle des fêtes
Samedi 13 mai : Journée « Mozaique culturelle du Cameroun » – Salle des fêtes
Samedi 20 mai : Soirée dansante « Montberon Danse » – Salle des fêtes

Juin

- Dimanche 4 juin : Family Raid – Salle des fêtes
Dimanche 11 juin : Élections législatives 1^{er} tour – Salle des fêtes
Dimanche 18 juin : Élections législatives 2^e tour – Salle des fêtes
Mercredi 21 juin : Fête de la musique – 19h sur le parvis de la Salle des fêtes
Samedi 24 juin : 30 ans du Tennis – Salle des fêtes
Vendredi 30 juin : Fête des écoles

Juillet

- Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet : Fête du 140
Salle des fêtes et Maison des associations
du 7 au 9 juillet : Fête locale – Place du village



Agenda